

Les cantons de Beaucaire, d'Aramon et de Villeneuve-Lès-Avignon : deux réalités économiques et sociales

Caroline DADOUN - Insee

Les cantons de Villeneuve-Lès-Avignon, de Beaucaire et d'Aramon, situés au sud-est du Gard en bordure du Rhône, ont chacun, à des degrés différents, leur situation économique sous l'influence de pôles d'emploi importants à proximité immédiate, Avignon et dans une moindre mesure Arles et Nîmes. Mais là s'arrêtent les similitudes entre des cantons aux profils très différents du point de vue de l'emploi et de l'activité économique. Le canton de Villeneuve-Lès-Avignon présente toutes les caractéristiques d'un territoire résidentiel périurbain sans difficultés majeures d'accès à l'emploi pour les actifs. Bien que les cantons de Beaucaire et d'Aramon soient attractifs pour une population composée en grande partie de trentenaires, les actifs, en particulier les jeunes, peinent à trouver un emploi en raison d'un faible niveau de qualification.

Les cantons de Beaucaire, d'Aramon et de Villeneuve-Lès-Avignon, malgré leur proximité géographique, ne constituent pas un territoire homogène du point de vue de l'emploi. Ces trois cantons sont partagés entre deux zones d'emploi, Nîmes et Avignon. Ils recouvrent de fait deux marchés du travail distincts : le canton de Villeneuve-Lès-Avignon, d'une part, et ceux de Beaucaire et d'Aramon, d'autre part (carte 1). L'analyse par comparaison avec des territoires aux caractéristiques économiques proches permet de dégager leurs spécificités propres (cf. encadré « Une analyse basée sur la comparaison... »).

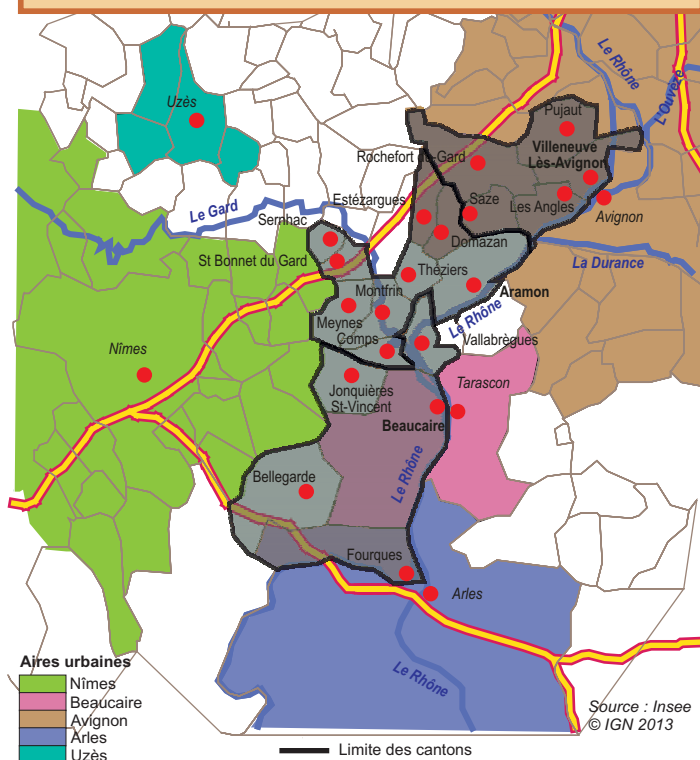
Le canton de Villeneuve-Lès-Avignon : un territoire résidentiel attractif en périphérie d'Avignon

Situé dans le Gard et limitrophe du Vaucluse, le canton de Villeneuve-Lès-Avignon est composé de cinq communes de l'aire urbaine d'Avignon (cf. définition) dont quatre appartiennent à la communauté d'agglomération du Grand Avignon (Villeneuve-Lès-Avignon, Les Angles, Saze, Rochefort-du-Gard). Plusieurs ponts permettent de franchir le Rhône pour se rendre à Avignon, que ce soit pour bénéficier de ses équipements ou pour y travailler.

Une forte croissance démographique alimentée par des arrivées de jeunes actifs

Dans un contexte régional de démographie dynamique, la population de ce canton a fortement augmenté : + 12 % entre 1999 et 2009 contre + 8 % dans les territoires de référence (graphique 1). Signe de l'étalement urbain, la croissance est particulièrement forte au sein des communes de Saze, Rochefort-du-Gard et Pujaut, communes situées le plus en périphérie d'Avignon, alors que Villeneuve-Lès-Avignon et Les Angles, plus proches, affichent une croissance plus modérée.

Carte 1 : Cantons de Villeneuve-Lès-Avignon, de Beaucaire et d'Aramon

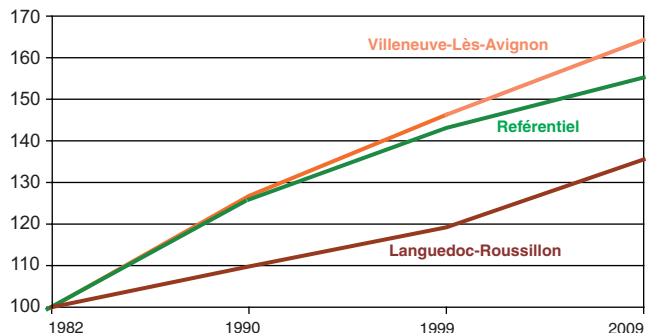


La population du canton, 33 600 habitants en 2009, croît principalement grâce à l'arrivée de nouveaux habitants. En effet, sur la période 2003-2008, le canton a accueilli 1 200 personnes supplémentaires du seul fait des migrations résidentielles (cf. définition). Ceux qui s'installent sur le territoire sont plus nombreux que ceux qui le quittent et ce à tous les âges, à l'exception des 18-25 ans. Ces derniers,

Graphique 1 : Évolution de la population depuis 1982

60 % d'habitants supplémentaires au cours des 30 dernières années

unité : base 100



Source : Insee, recensements de la population

Encadré : une analyse basée sur la comparaison avec des territoires de référence

Afin de mettre en évidence leurs particularités, les territoires étudiés sont comparés avec une sélection de cantons aux caractéristiques proches et appelés «territoires de référence» ou «référentiel». Les principaux critères de sélection sont le nombre d'habitants, la plus ou moins grande proximité avec une communauté d'agglomération d'importance moyenne, ainsi que la part de la population résidant dans une grande aire urbaine (pour Villeneuve-Lès-Avignon) et la part de l'industrie dans l'emploi (pour les cantons de Beaucaire et d'Aramon). Pour chacun des territoires étudiés, sept cantons de France métropolitaine hors Île-de-France sont ainsi retenus.

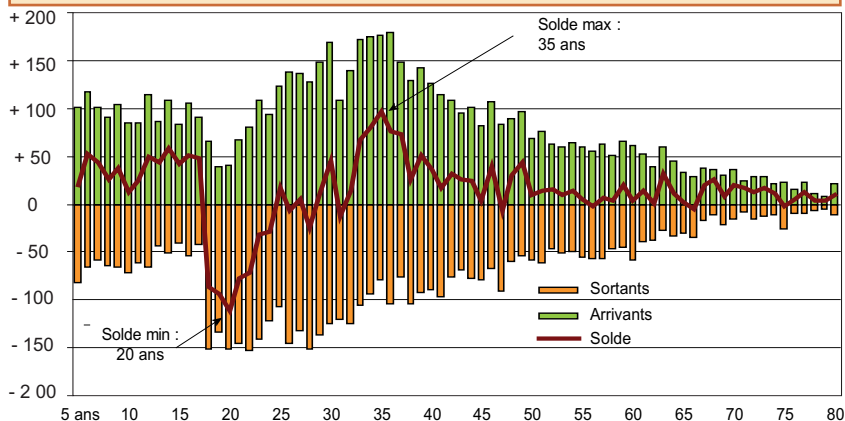
souvent étudiants, poursuivent parfois leurs études dans des pôles universitaires extérieurs au canton (graphique 2). A contrario, les personnes de 30 à 40 ans sont plus nombreuses à s'installer sur le canton qu'à le quitter, notamment les cadres et professions intermédiaires. Ces catégories socioprofessionnelles représentent 39 % des nouveaux arrivants contre 25 % des résidents.

La périurbanisation autour d'Avignon explique en partie l'augmentation de la population du canton. Les actifs privilégient l'espace autour de la ville-centre pour des meilleures conditions d'accès à la propriété. Un quart du solde migratoire est lié à l'installation dans le canton de personnes qui résidaient auparavant dans la ville d'Avignon.

Sept actifs sur dix travaillent hors du canton, dont une majorité à Avignon

Graphique 2 : Migrations résidentielles par âge de 2003 à 2008 sur le canton de Villeneuve-Lès-Avignon
Des arrivées de trentenaires

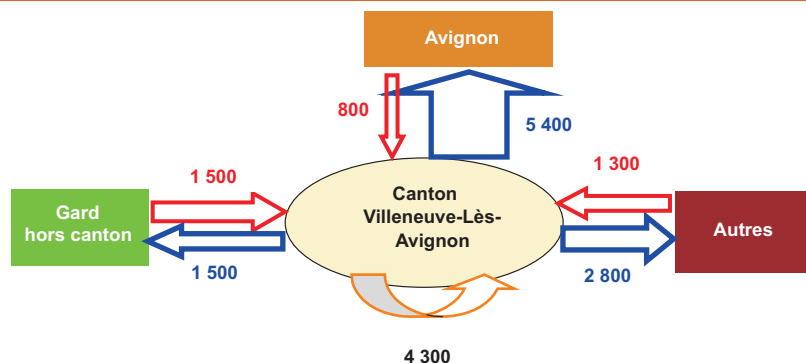
unité : nombre de personnes



Source : Insee, recensement de la population de 2008

Graphique 3 : Navettes domicile-travail entre le canton de Villeneuve-Lès-Avignon et les villes proches
Un territoire résolument tourné vers Avignon

unité : nombre d'actifs en emploi



Lecture : 5 400 personnes résidant dans le canton de Villeneuve-Lès-Avignon travaillent à Avignon. Elles sont seulement 800 à faire le trajet en sens inverse.
Source : Insee, recensement de la population 2009

L'emploi dans le canton tire l'essentiel de son dynamisme des services à la population

Le canton comporte une part importante d'emplois présents : 73 % des emplois sont destinés à satisfaire les besoins de la population (commerce, construction, enseignement, santé...) contre 66 % dans les territoires de référence (tableau 2). Ces

Tableau 1 : Évolution des actifs et des emplois de 1999 à 2009 sur le canton de Villeneuve-Lès-Avignon

La part des actifs travaillant à l'extérieur du canton reste stable
unités : effectif et %

	1999	2009	Evolution effectifs
Population active résidente	13 700	15 500	+ 1 800
Actifs en emploi résidant dans le canton	12 100	14 000	+ 1 900
<i>dont travaillant dans le canton</i>	3 500	4 200	+ 700
<i>travaillant à l'extérieur</i>	8 600	9 800	+1 200
Part des actifs occupés travaillant à l'extérieur	71 %	70 %	- 1 point
Nombre d'emplois dans le canton	6 100	7 900	+ 1 800
<i>dont pourvus par des actifs résidant hors du canton</i>	2 500	3 600	+ 1 100
Part des emplois pourvus par des actifs "extérieurs"	41 %	46 %	+ 5 points

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009

emplois ont progressé de + 44 % entre 1999 et 2009, contre + 3 % pour les emplois non présentsiels et constituent la quasi-totalité des créations d'emplois. Leur développement, commun à tous les territoires, est particulièrement marqué dans le canton de Villeneuve-Lès-Avignon, conséquence de la croissance démographique. Toutefois, en 2009, le nombre d'emplois présentsiels rapporté au nombre d'habitants y est plus faible que dans le territoire de référence : 18 emplois présentsiels pour 100 habitants contre 25. Par exemple, on dénombre 7 emplois dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale pour 100 habitants contre 11 sur le territoire de référence. Ces emplois devraient continuer de se développer dans l'hypothèse de la poursuite du dynamisme démographique du canton. L'impact de la crise économique sur l'activité dans certains secteurs relevant de la sphère présentsielle, notamment la construction pourrait néanmoins modérer leur progression.

L'industrie a continué de créer des emplois jusqu'en 2009

En 2009, avec plus de 1 000 salariés, l'industrie représente 13 % de l'emploi du canton de Villeneuve-Lès-Avignon. Entre 1999 à 2009, les emplois industriels y progressent de + 7 %, alors qu'ils sont en recul tant dans la zone de référence que dans la région. Toutefois, selon l'Acoss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale), l'emploi dans l'industrie a reculé de 1 % sur le canton entre 2009 et 2011. Dans ce secteur, les établissements de plus de 50 salariés du canton regroupent davantage d'emplois que ceux du territoire de référence : 65 % des emplois industriels contre 53 %.

En période de crise économique, les difficultés d'accès à l'emploi restent contenues

En 2009, le taux de chômage au sens du recensement de la population est de 9 % sur le canton de Villeneuve-Lès-Avignon, taux proche du territoire de référence, mais inférieur au niveau régional (15 %). Fait non spécifique au canton, le chômage est plus important chez les jeunes avec 23 % chez les 15-24 ans contre 8 % chez les 25-54 ans.

Au 31 décembre 2009, 1 750 personnes étaient inscrites à Pôle emploi en catégories A, B, C (cf. définition). Fin 2012, elles sont près de 2 050, soit + 16 %. Dans le contexte actuel de crise économique, cette augmentation est moindre que celle de la zone de référence (+ 19 %). La progression du chômage de longue durée est également moins importante sur le canton de Villeneuve-lès-Avignon que sur le territoire de référence. Fin 2012, 700 demandeurs d'emploi sont inscrits depuis au moins un an, soit 17 % de plus que fin 2009, contre une hausse de + 40 % dans le territoire de référence.

Toutefois, au cours de l'année 2012, le nombre de jeunes de moins de 25 ans à la recherche d'un emploi a particulièrement augmenté dans le canton de Villeneuve-Lès-Avignon. En effet, l'augmentation est de + 18 % contre + 14 % au sein du territoire de référence avec une hausse importante pour les jeunes femmes (+ 25 % en 2012).

Le canton de Villeneuve-Lès-Avignon présente une grande interdépendance avec les territoires contigus. Celle-ci constitue une caractéristique forte du fonctionnement du territoire et de son équilibre. L'attractivité résidentielle, des emplois dans les territoires voisins pourvus par des résidents du canton et une main d'œuvre moins qualifiée venant travailler sur le canton sont autant d'éléments de cet équilibre.

Les cantons de Beaucaire et d'Aramon : une partie des actifs vulnérables dans un contexte de transformation du tissu économique

Proches géographiquement du canton de Villeneuve-Lès-Avignon, les cantons de Beaucaire et d'Aramon présentent cependant des caractéristiques socio-économiques différentes. La ville de Beaucaire forme une aire urbaine avec la commune de Tarascon située sur l'autre rive du Rhône. Les cantons de Beaucaire et d'Aramon sont par ailleurs sous l'influence de plusieurs aires urbaines extérieures : Nîmes, Avignon et Arles, distantes chacune de moins de 30 km.

Tableau 2 : Emplois par sphère d'activité en 2009
Près des trois-quarts des emplois du canton de Villeneuve-Lès-Avignon relèvent des services à la population

unités : effectif et %

	Canton de Villeneuve-Lès-Avignon			Territoire de référence		Languedoc-Roussillon	
	Effectifs	Poids en 2009	Evolution 1999-2009	Poids en 2009	Evolution 1999-2009	Poids en 2009	Evolution 1999-2009
Présentiels	6 003	73 %	+ 44 %	66 %	+ 30 %	72 %	+ 27 %
Non présentsiels	2 203	27 %	+ 3 %	34 %	+ 14 %	28 %	+ 14 %
Ensemble	8 206	100 %	+ 30 %	100 %	+ 24 %	100 %	+ 23 %

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009

Un niveau de chômage élevé, notamment chez les jeunes

En dépit de la proximité de pôles d'emploi importants et d'un tissu économique diversifié (industrie et agriculture), les actifs des cantons de Beaucaire et d'Aramon accèdent plus difficilement à l'emploi que ceux du territoire de référence. En 2009, 15 % de leur population active est au chômage, contre 11 % dans la zone de référence. Chez les moins de 25 ans, la part de chômeurs atteint 31 %. Dans ces deux cantons, les jeunes femmes rencontrent plus de difficultés pour trouver un emploi : 37 % de jeunes actives sont au chômage, soit 10 points de plus que dans la zone de référence. Les difficultés d'accès à l'emploi sont aggravées par la crise dans les cantons de Beaucaire et d'Aramon plus encore qu'ailleurs. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle Emploi a augmenté de + 14 % en 2012, hausse plus marquée que dans le territoire de comparaison où elle est de + 9 %. Fin 2012, deux demandeurs d'emploi sur cinq recherchent un emploi depuis plus d'un an. Le chômage de longue durée s'est fortement accru sur ce territoire en 2012 : + 32 % de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an contre + 11 % sur le territoire de référence. Ainsi, retrouver un emploi est plus difficile dans les cantons d'Aramon et de Beaucaire et plus encore en période de crise.

Le nombre de demandeurs d'emplois de plus de 50 ans augmente de + 21 % au cours de l'année 2012, avec une forte hausse du chômage de longue durée. Les plus jeunes, déjà très touchés par le chômage sont relativement moins affectés par la dégradation du marché du travail : une hausse de + 7 % du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a été enregistrée en 2012 sur les deux cantons, elle est de + 10 % sur le territoire de référence.

Une offre locale d'emploi insuffisante pour des actifs peu qualifiés

Une moindre qualification de la population active marque les cantons de Beaucaire et d'Aramon. Sur ce territoire, plus de deux actifs de moins de 35 ans sur cinq possèdent au plus le brevet des collèges. Tous âges confondus, ils sont près de trois sur dix (*graphique 4*). L'hypothèse que ce faible niveau de qualification accentue les difficultés d'accès à l'emploi peut être avancée. En effet, au niveau national, on observe de plus grandes difficultés d'accès à l'emploi pour les personnes ayant un faible niveau de formation : en 2009, 15 % des non diplômés sont au chômage, contre moins de 6 % des diplômés du supérieur.

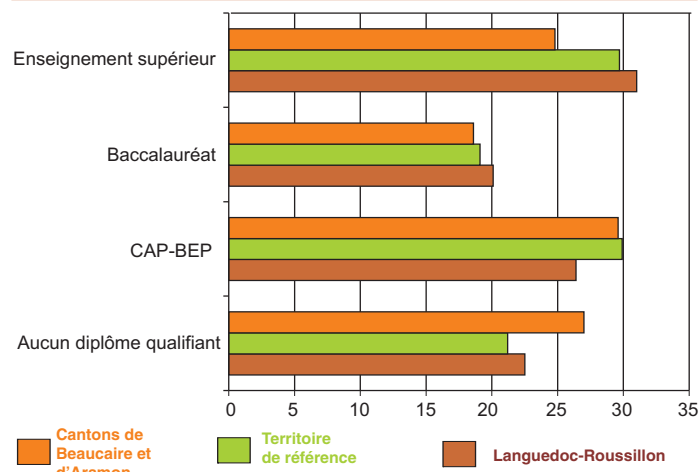
De plus, les cantons de Beaucaire et d'Aramon ne disposent pas d'un volume d'emploi en adéquation avec la qualification de leur population active. L'approche par catégorie socioprofessionnelle permet d'appréhender ces écarts. En 2009, ces territoires offrent moins de 50 postes d'employés pour 100 actifs de cette catégorie socioprofessionnelle y résidant, contre 70 pour la zone de référence. De même, pour 100 ouvriers actifs du canton, seuls 60 emplois y sont présents, contre 73 sur le territoire de référence.

Le faible niveau de qualification des actifs, facteur de vulnérabilité vis-à-vis du chômage, doublé d'une offre insuffisante d'emplois correspondants, pourrait expliquer les difficultés d'accès au marché du travail dans les cantons de Beaucaire et d'Aramon. Ainsi, chez les ouvriers et employés, le niveau de chômage est le plus élevé avec 20 % en 2009, soit 5 points de plus que dans le référentiel.

Graphique 4 : Répartition des actifs par niveau de qualification en 2009

Des actifs moins diplômés dans les cantons de Beaucaire et d'Aramon

unité : %



Source : Insee, recensement de la population 2009

La ville de Beaucaire et ses deux ZUS concentrent les difficultés d'accès à l'emploi

Les difficultés sur le marché du travail ne sont pas homogènes sur l'ensemble des deux cantons. En 2009, 19,5 % des actifs de Beaucaire se déclarent au chômage, part la plus importante des communes des deux cantons. En outre, la commune de Beaucaire concentre des poches de précarité. Deux quartiers sont classés en Zone Urbaine Sensible (ZUS), la Moulinelle et la ZUS Centre. En 2009, 4 habitants de la ville de Beaucaire sur dix résident dans une des ces ZUS, ils sont 6 jeunes de 15 à 24 ans sur dix dans ce cas. Les actifs y sont moins qualifiés que dans l'ensemble des deux cantons. Seuls 30 % des actifs beaucairois de moins de 35 ans résidant en ZUS possèdent le baccalauréat, contre 52 % dans l'ensemble des cantons de Beaucaire et d'Aramon. Ce moindre niveau de qualification se traduit au niveau des catégories socioprofessionnelles par une part plus importante d'employés et d'ouvriers. Ces derniers représentent 77 % de la population active des ZUS contre 55 % des actifs des deux cantons.

L'arrivée de jeunes actifs exerçant des emplois qualifiés fait évoluer le profil des actifs

Les difficultés d'accès à l'emploi sur les cantons de Beaucaire et d'Aramon ne les rendent pas moins attractifs pour une population jeune et qualifiée. Entre 2003 et 2008, si 6 000 personnes ont quitté les cantons de Beaucaire et d'Aramon, 8 400 sont venues s'y installer, soit un solde positif de + 2 400 habitants en 5 ans du seul fait des migrations résidentielles. Les nouveaux habitants viennent essentiellement du département voisin des Bouches-du-Rhône, en particulier de la ville d'Arles, limitrophe du canton de Beaucaire. Ce sont principalement des trentenaires : les deux-tiers des habitants supplémentaires de plus de 15 ans ont entre 25 et 39 ans.

Ces nouveaux arrivants, installés depuis 2003 sur l'un des deux cantons sont plus diplômés que ceux qui y résidaient déjà en 2003 : 46 % sont titulaires d'un diplôme au moins égal au baccalauréat, contre 26 % des stables. Ils occupent des emplois plus qualifiés et sont plus souvent cadres ou professions intermédiaires. Près de quatre actifs sur dix

arrivés depuis 2003 appartiennent à l'une de ces deux catégories, contre moins de trois sur dix chez les stables.

Cependant, huit arrivants sur dix s'installent dans les villages ou bourgs des deux cantons plutôt qu'à Beaucaire même. Ces migrations résidentielles reflèteraient en partie le choix de jeunes couples qui, probablement pour des raisons de coût du logement et de qualité de vie, s'éloignent des pôles urbains, notamment d'Arles. La part importante des nouveaux arrivants occupant un emploi hors du territoire corrobore cette hypothèse. En effet, les trois-quarts des arrivants dans les cantons de Beaucaire et d'Aramon ayant un emploi sont dans ce cas, contre la moitié chez les stables.

Dans un contexte de développement des emplois présentiels, l'agriculture et l'industrie restent fortement implantées

Même si les arrivants travaillent moins souvent dans les cantons de Beaucaire et d'Aramon, leur installation requiert des logements et engendre de la consommation. Ils y pratiquent des activités de loisir, y consomment, y étudient, s'y font soigner, ont parfois recours à des services à la personne. Ces arrivants contribuent ainsi au développement des activités présentielles, destinées à la satisfaction des besoins des personnes. De fait, en 2009, 6 700 actifs occupent un emploi présentiel soit + 84 % depuis 1975, alors que l'augmentation de l'ensemble des emplois a été de + 31 %. Le développement des emplois présentiels, modéré jusqu'à la fin des années 1990, s'est accéléré depuis 1999 (*graphique 5*), avec + 1 900 emplois présentiels créés en 10 ans, soit + 40 %.

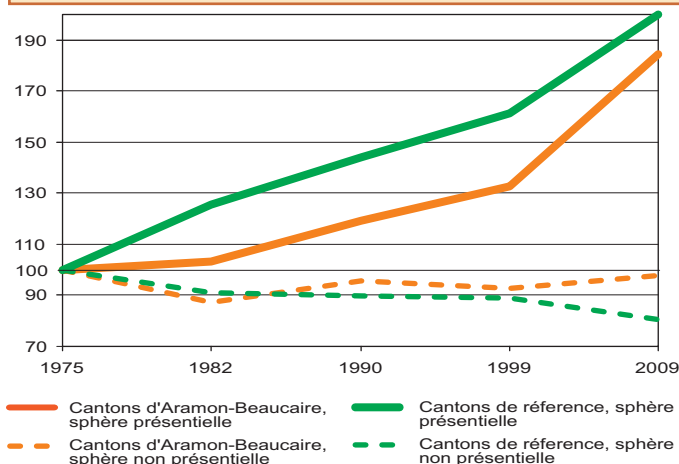
Ce développement est en partie porté par le secteur de la construction. Ce dernier affiche une croissance soutenue jusqu'en 2009 avec + 56 % d'emplois supplémentaires en dix ans. Un nouvel emploi présentiel sur cinq a été créé dans la construction, amenant de 7 % à 9 % son poids dans l'économie du territoire. Le ralentissement actuel de l'activité qui affecte le développement de ce secteur pourrait toutefois limiter l'expansion des emplois présentiels sur le territoire. Selon l'Acoss, l'emploi dans la construction se serait replié de - 5 % dans les cantons de Beaucaire et d'Aramon entre 2009 et 2011.

En dépit de leur développement ininterrompu depuis 35 ans, les activités présentielles occupent en 2009 à Beaucaire et Aramon une place nettement moins importante que dans le territoire de référence, 54 % contre 63 %. Ce fait est d'autant plus marquant pour un territoire du Languedoc-Roussillon où 72 % des emplois sont liés aux

Graphique 5 : Évolution de l'emploi par sphère d'activité entre 1975 et 2009

Forte croissance de l'emploi présentiel depuis 1999

unité : base 100



Source : Insee, recensements de la population

besoins de la population. Sur l'ensemble des deux cantons, on compte 15 emplois présentiels pour 100 habitants, contre 26 au niveau régional.

La sphère présentielle des deux cantons, bien qu'en rattrapage par rapport à la région, demeure moins développée, ce qui interroge sur la satisfaction des besoins de personnes présentes. Le faible nombre d'emplois publics s'expliquerait par la proximité de grandes aires urbaines, disposant des grands équipements tels que les hôpitaux. Pour les autres activités présentielles, deux hypothèses pourraient être avancées. D'une part, le revenu de la population en moyenne moins élevé limiterait la consommation et par conséquent l'activité présentielle. D'autre part, cette dernière est peu portée par les besoins des touristes en raison d'une offre en hébergements touristiques peu développée sur ce territoire. A titre d'exemple, le secteur hébergement et restauration représente 2,4 % des emplois des deux cantons, contre 4,3 % pour la région.

Les cantons de Beaucaire et d'Aramon disposent par ailleurs d'un contrepoids important aux activités présentielles avec à la fois une forte implantation du secteur industriel, généralement peu présent dans la région et une spécificité agricole marquée. En 2009, deux emplois sur dix relèvent de l'industrie et un sur dix de l'agriculture (*tableau 3*).

Le poids de l'industrie résulte pour une large part de la forte implantation de l'industrie pharmaceutique, qui concentre à

Tableau 3 : Répartition des emplois par secteur d'activité en 2009
Une forte spécificité agricole dans les cantons de Beaucaire et d'Aramon

unités : effectif et %

	Cantons de Beaucaire et d'Aramon			Territoire de référence		Languedoc-Roussillon	
	Effectifs	Poids en 2009	Evolution 1999-2009	Poids en 2009	Evolution 1999-2009	Poids en 2009	Evolution 1999-2009
Agriculture	1 300	11 %	- 14 %	2 %	- 24 %	4 %	- 11 %
Industrie	2 720	22 %	+ 9 %	21 %	- 20 %	9 %	- 2 %
Construction	1 120	9 %	+ 56 %	8 %	+ 40 %	9 %	+ 54 %
Tertiaire	7 300	58 %	+ 31 %	68 %	+ 22 %	78 %	+ 27 %
<i>Dont commerce</i>	1 600	13 %	+ 28 %	14 %	+ 18 %	14 %	+ 19 %
<i>Dont services</i>	5 700	45 %	+ 33 %	54 %	+ 23 %	64 %	+ 29 %
Ensemble	12 440	100 %	+ 21 %	100 %	+ 9 %	100 %	+ 23 %

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009

elle seule le tiers des emplois industriels, avec notamment la présence depuis 1962 d'un site de production de l'entreprise Sanofi à Aramon. Avec plus de 800 salariés, cet établissement est en 2009 le principal employeur du territoire.

Alors que l'industrie est en déclin dans la zone de référence avec une baisse de - 20 % de ses effectifs en dix ans, ce secteur a continué à créer des emplois dans les cantons de Beaucaire et d'Aramon jusqu'en 2009, + 9 % en dix ans. Selon l'Acoss, l'emploi industriel se serait maintenu jusqu'en 2011. Les difficultés récentes rencontrées par certaines entreprises pourraient toutefois limiter la dynamique de l'activité industrielle du territoire.

L'emprise agricole impose aujourd'hui encore sa marque au territoire, avec 75 % de la superficie constituée de terres agricoles, contre 54 % dans les territoires comparables. Il s'agit essentiellement de viticulture et d'arboriculture fruitière. Avec 1 300 emplois, soit 11 % des emplois, la part des emplois agricoles est près de 6 fois plus élevée que

dans le territoire de référence. Le recul de l'activité agricole, indéniable avec - 14 % d'emplois perdus entre 1999 et 2009, est toutefois moins marqué que dans le référentiel où la baisse est de - 24 % d'emplois.

Au regard du poids important de ces secteurs, envisager des réponses au recul de l'agriculture et favoriser le maintien, voire le développement des postes dans l'industrie constituent des enjeux importants pour les acteurs de l'emploi sur le territoire. Par ailleurs, le dynamisme démographique, s'il se confirmait dans les années à venir, devrait permettre aux activités présentes et aux emplois qu'elles génèrent de poursuivre leur progression, au-delà du ralentissement conjoncturel de l'activité.

L'adéquation entre la qualification des actifs et les besoins des employeurs, notamment grâce à l'offre de formation représente également un enjeu en matière d'emploi.

Définitions

Aire urbaine

Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Migrations résidentielles

Changements de domicile entre le territoire étudié et le reste de la France.

La population **stable** est constituée des individus qui résident sur le territoire en 2008 et qui y résidaient en 2003.

Solde naturel

Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Population active

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

Le terme d'« actif » sans autre précision englobe donc les personnes en emploi et les chômeurs.

Sphères d'activité : sphère présente et non présente

La sphère présente regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant la satisfaction des personnes présentes, qu'elles soient résidentes ou touristes.

La sphère non présente regroupe les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de service tournées principalement vers les entreprises.

L'agriculture est rattachée à la sphère non présente.

Taux de chômage au sens du recensement de la population

Le taux de chômage au sens du recensement de la population est la proportion de chômeurs au sens du recensement (personnes qui se sont déclarées "chômeur") dans la population active au sens du recensement. Il ne peut être comparé au taux de chômage localisé calculé par ailleurs par l'Insee, dont l'utilisation est préférable mais qui est produit, pour son niveau géographique le plus fin, par zone d'emploi.

Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi sont affectés dans l'une des 5 catégories statistiques A, B, C, D ou E selon l'obligation qui leur est faite d'effectuer « des actes positifs de recherche d'emploi » (catégories A, B et C) et selon la durée de travail effectuée au cours du mois : aucun travail (catégorie A), activité réduite de moins de 78 heures (catégorie B) ou activité réduite de plus de 78 heures (catégorie C). Les demandeurs d'emploi retenus dans cette publication sont ceux des catégories A, B et C. Ils représentent près de 90 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Élaborer un diagnostic partagé et interagir Direccte - Mission Locale Jeunes Rhône Argence

Une nécessité pour les politiques publiques, un défi pour le territoire Rhône Argence

Pour être pertinentes, les politiques publiques de l'emploi sur un territoire doivent s'appuyer sur un diagnostic partagé et faire interagir l'ensemble des partenaires.

Or en 10 ans les lignes du territoire de travail de La Mission Locale Jeune (MLJ) Rhône Argence ont beaucoup bougé sur le plan de l'organisation institutionnelle et administrative : déplacement de compétences thématiques, modification de périmètres d'intervention, éclatement et multiplication d'interlocuteurs : les données d'ensemble sur l'économie, l'emploi, l'insertion socioprofessionnelle sont plus difficilement mobilisables.

Cette faiblesse en recueil et en mise à disposition de données, doublée de l'absence d'instance d'observation et de coordination des échanges au format du territoire, est peu favorable à l'impulsion de nouvelles initiatives en faveur des différents publics.

Une démarche fondée sur les apports conjugués de l'analyse statistique et de l'observation locale

La démarche de diagnostic financée par la Direccte a pour objectif de mettre à disposition de l'ensemble des acteurs institutionnels et opérateurs du territoire, une analyse partagée du territoire mettant en évidence les grandes caractéristiques de l'économie et du marché de l'emploi local, et identifiant leurs points forts et leurs fragilités.

Les données statistiques et leur analyse produites par l'Insee permettent de qualifier le territoire, ses caractéristiques structurelles, son positionnement relatif, ses tendances d'évolution dans le temps, et de conforter l'approche en sous-territoires très différenciés ressentie par les acteurs locaux.

Le volet interview mené par la MLJ auprès des acteurs et décideurs locaux apporte en complément une triple dimension. Il permet de recueillir les points de vue et les représentations locales en contrepoint des éléments quantitatifs. Il recense les forces et les outils mobilisables. Enfin, il reconnaît l'existence et la place des acteurs de proximité, les sensibilise à la démarche en les associant, et les prépare ainsi à agir.

Ce diagnostic constituera pour les acteurs locaux un point d'appui pour identifier les enjeux les plus forts et dégager les pistes d'action prioritaires, pour dynamiser l'emploi en articulation avec les besoins de l'économie du territoire.

Références bibliographiques

Bigard M., Durieux E., 2010, « Occupation du territoire et mobilités : une typologie des aires urbaines et du rural », *Insee, La France et ses régions*

Pour en savoir plus

- Baccaïni B., Sémécurbe F., 2009, « La croissance périurbaine depuis 45 ans : Extension et densification », *Insee, Insee première, n°1240*
- Chauvot N., Pougard J., 2012, « Aire urbaine d'Avignon - concilier attractivité, mixité sociale et consommation d'espace », *Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, Analyse, n°19*
- Arrighi J-J et al., 2012 « Forces et faiblesses économiques des zones d'emploi de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, Dossier n°10*
- Arrighi J-J., Martin M., 2013, « Grand Arles - Des difficultés à surmonter, des atouts à exploiter », *Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, Analyse, n°31*
- Gass C., 2010, « Grand Sud-Est : l'économie présentielle stimulée par la croissance démographique et le tourisme », *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses, n°131*
- Le Jeannic T., 1997, « Radiographie d'un fait de société : la périurbanisation », *Insee, Insee Première, n°535*
- Rigollet L., Lavergne H., 2013, « Emploi, logement, navettes domicile-travail : une équation difficile à résoudre », *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses, n°200*
- Baillon, J-N. et al., 2006, « L'insertion professionnelle des jeunes dans les quartiers des zones urbaines sensibles du Languedoc-Roussillon », *DRTEFP Languedoc-Roussillon, rapport final d'étude SCOP AMEDIS*
- Conseil d'Orientation pour l'Emploi, 2011, « Diagnostic sur l'emploi des jeunes », *Rapport*
- Mazari Z. et al., 2011, « Le diplôme, un atout gagnant pour les jeunes face à la crise », *CEREQ, Bref, n°283*
- Données complémentaires sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr